

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

EPREUVE ORALE DU SECOND GROUPE
SESSION 2017

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

Temps de préparation : 20 minutes
Durée de l'épreuve : 20 minutes
Coefficient : 5

Corrigé indicatif : pistes de réflexion n°3.3

Ce corrigé est fourni à titre indicatif.

L'interrogateur veillera, lors de l'échange avec le candidat, à valoriser la cohérence et la pertinence des réponses apportées.

1. Caractériser l'organisation Berton.

Activité	Conception et vente de bonbons.
Finalité	Lucrative : profit et pérennité.
Ressources : Humaines Matérielles	230 salariés. 2 sites de production (Wasquehal et Mouvaux).
Statut juridique	SARL.
Champ d'action géographique	International (35 pays sur 5 continents).

2. Repérer les avantages concurrentiels de cette organisation.

Les avantages concurrentiels :

- savoir-faire traditionnel et maîtrise du métier ;
- innovation ;
- notoriété (marques prestigieuses) ;
- produit phare : la « Gaillette » ;
- image de spécialiste et de qualité.

3. Identifier le problème de management de l'organisation.

Des capacités de production insuffisantes face au succès de ses confiseries qui ne permettent plus à l'entreprise de livrer ses clients dans les délais.

4. Repérer et qualifier les options stratégiques envisagées par Guillaume Berton pour répondre au problème de management.

Racheter un concurrent « Confiserie Pimprenelle » : il s'agit d'une stratégie d'intégration.

Sous-traiter la partie excédentaire de la production à un autre industriel : il s'agit d'une stratégie d'externalisation.

5. Apprécier la pertinence de chaque option stratégique.

Stratégie d'intégration :

- conservation de l'avantage concurrentiel (qualité, savoir-faire, image de spécialiste) ;
- contrôle du processus de production et de la qualité ;
- assurance de la confidentialité des processus (secrets de fabrication conservés) ;
- respect des délais de livraison.

Stratégie d'externalisation :

- coût de la stratégie moins onéreux car absence d'investissements (équipements, rachat...);
- respect des délais de livraison ;
- solution plus rapide à mettre en œuvre ;
- recours au sous-traitant uniquement si besoin ;
- pas de gestion des ressources humaines.

Apprécier toute proposition pertinente de la part du candidat.